

EXPLORATION TYPHON INC. (société d'exploration) **ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)** Trimestre clos le 31 août 2015

TYPHOON EXPLORATION INC. (an exploration company)
CONDENSED INTERIM FINANCIAL STATEMENTS (unaudited)
Quarter ended August 31, 2015

ÉTATS FINANCIERS

États de la situation financière

États résumé intermédiaires des frais de prospection et d'évaluation

États de la perte nette et de la perte globale

États des variations des capitaux propres

Tableaux des flux de trésorerie

Notes complémentaires

FINANCIAL STATEMENTS

Statements of financial position

Condensed Interim Statements of Evaluation and Exploration

Expenditures

Statements of net and comprehensive loss

Statements of changes in equity

Statements of cash flows

Notes

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DE LA SITUATION FINANCIÈRE

CONDENSED INTERIM CONSOLITED STATEMENTS
OF FINANCIAL POSITION

(en dollars canadiens-non-audités)

(in Canadian dollars-unaudited)

(en dollars canadiens-non-audités)	31 août 2015 / August 31, 2015	28 février 2015 February 2	
	¢	¢	
ACTIF	\$	\$	ASSETS
Actif courant			Current assets
Trésorerie et équivalents de trésorerie	391 812	135 017	Cash and cash equivalents
Encaisse en fidéicommis	-	-	Cash in trust
Intérêts à recevoir	5 015	20 120	Interests receivable
Autres débiteurs et frais payés d'avance	8 287	7 967	Other accounts receivable and prepaid expenses
Taxes à recevoir	23 567	13 946	Taxes receivable
Placements temporaires	1 300 000	1 700 000	Temporary investments
Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers à recevoir	7 404	103 213	Tax credit related to resources and mining tax credit receivable
À recevoir d'un partenaire d'exploration, sans intérêt		-	
	1 736 085	1 980 263	
Actif non courant			Non current assets
Encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation	95 971	196 000	Cash reserved for exploration and evaluation
Immobilisations corporelles (note 4)	495 193	532 555	Property, plant and equipment (Note 4)
Actifs de prospection et d'évaluation (note 5)	12 495 620	12 406 148	Exploration and evaluation assets (Note 5)
	13 086 784	13 134 703	
	14 822 869	15 114 966	
PASSIF			LIABILITIES
Passif courant			Current liabilities
Créditeurs et charges à payer	43 107	50 811	Accounts payable and accrued liabilities
Dû à une société liée, sans intérêt (note 9)	(6 454)	3 189	Due to a related company, without interest (Note 9)
Autre passif	38 046	70 000	Other liability
	74 699	124 000	
Passif non courant			Non current liabilities
Impôts sur le bénéfice et impôts miniers différés	1 369 620	1 369 920	Deferred income and mining taxes
	1 444 319	1 493 620	
CAPITAUX PROPRES			EQUITY
Capital-social (note 8)	20 538 132	20 538 132	Capital stock (Note 8)
Surplus d'apport	6 429 435	6 429 435	Contributed surplus
Bons de souscription	67 125	67 125	Warrants
Déficit	(13 656 142)	(13 413 346)	Deficit
	13 378 550	13 621 346	
	14 822 869	15 114 966	



(s) Léo Patry , Administrateur - Director

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION / ON BEHALF OF THE BOARD,

(s) Paul Antaki , Administrateur - Director

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRE DE LA PERTE NETTE ET DE LA PERTE GLOBALE

CONSOLIDATED STATEMENTS OF NET AND COMPREHENSIVE LOSS

PÉRIODE DE TROIS MOIS CLOS LE 31 AOÛT THREE MONTHS PERIOD ENDED AUGUST 31

PÉRIODE DE SIX MOIS CLOS LE 31 AOÛT SIX MONTHS PERIOD ENDED AUGUST 31

(en dollars canadiens- non-audités)	2015	2014	1	2015	2014	(in Canadian dollars-unaudited)
	\$	\$		\$	\$	
CHARGES						EXPENSES
Honoraires des consultants	-	3 000		-	13 127	Consultants fees
Honoraires professionnels	35 874	36 228		53 550	50 739	Professional fees
Frais généraux d'administration	35 126	39 989		63 776	71 351	General administrative expenses
Salaires et charges sociales	48 438	55 467		106 121	112 649	Salaries and fringe benefits
Impôts de la partie XII.6	-	-		-	74	Part XII.6 taxes
Rémunération et paiements à base d'actions	-	168 192		-	168 192	Share-based compensation
Inscription, régistrariat et information aux actionnaires	9 824	26 765		12 956	34 376	Registration, listing fees and shareholder's information
Assurances	5 424	4 778		10 863	9 307	Insurance
Télécommunications	1 066	1 283		2 216	2 981	Telecommunications
Amortissement des immobilisations corporelles	18 681	20 086		37 362	23 783	Amortization of property, plant and equipment
	154 433	355 788		286 844	486 579	
AUTRES						OTHERS
Revenu d'intérêts	(5 238)	(6 658)		(12 094)	(13 180)	Interest revenue
Revenu de location d'équipement		(11 963)			(14 709)	Equipment rental revenue
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles		(1 143)			(1 143)	Gain on property, plant and equipment disposal
	(5 238)	(19 764)		(12 094)	(29 032)	
PERTE AVANT IMPÔTS	149 195	336 024		274 750	457 547	LOSS BEFORE INCOME TAXES
Impôts sur le bénéfice et impôts miniers différés			_		_	Deferred income and mining taxes
Ajustement découlant de l'application IFRS	(22.965)			(24.054)		Adjustment from IFRS application
	(23 865) (23 865)	<u> </u>		(31 954)	<u>-</u>	аррисацоп
	(23 003)		_		_	
PERTE NETTE ET PERTE GLOBALE	125 330	336 024		242 796	457 547	NET AND COMPREHENSIVE LOSS
PERTE NETTE PAR ACTION DE BASE ET DILUÉE	0.00	0.01		0.01	0.01	BASIC AND DILUTED NET LOSS PER SHARE



ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en dollars canadiens- non-audités)

CONSOLIDATED STATEMENTS OF CHANGES IN EQUITY

(in Canadian dollars- unaudited)

	Capital- social / Capital stock	Bons de souscription / Warrants	Surplus d'apport / Contributed surplus	Déficit / Deficit	Total des capitaux propres / Total equity	
	\$	\$	\$	\$	\$	
Solde au 28 février 2015	20 538 132	67 125	6 429 435	(13 413 346)	13 621 346	Balance as at February 28, 2014
Perte nette et perte globale de l'exercice				(242 796)	(242 796)	Net and comprehensive loss of the year
Options octroyées dans le cadre du régime			-		-	Option granted under the plan
Options exercées dans le cadre du régime	-	-	-	-	-	Options exercised under the plan
Émission d'actions assorties de bons de souscription	-	-	-	-	-	Share issuances with warrants
Émission d'options aux courtiers	-	-	-	-	-	Brokers' options granted
Bons de souscription Exercés	-	-	-	-	-	Warrants exercised
Frais d'émission d'actions		-	-	-		Share issuance expenses
Solde au 31 août 2015	20 538 132	67 125	6 429 435	(13 656 142)	13 378 550	Balance as at August 31, 2014
Solde au 28 février 2014	20 423 425	49 832	6 193 000	(12 654 238)	14 012 019	Balance as at February 28, 2014
Perte nette et perte globale de l'exercice				(457 547)	(457 547)	Net and comprehensive loss of the year
Options octroyées dans le cadre du régime			168 192		168 192	Option granted under the plan
Options exercées dans le cadre du régime	-	-	-	-	-	Options exercised under the plan
Émission d'actions assorties de bons de souscription	-	-	-	-	-	Share issuances with warrants
Émission d'options aux courtiers	-	-	-	-	-	Brokers' options granted
Bons de souscription Exercés	7 706	(1 707)	-	-	5 999	Warrants exercised
Frais d'émission d'actions		_	-			Share issuance expenses
Solde au 31 août 2014	20 431 131	48 125	6 361 192	(13 111 785)	13 728 663	Balance as at August 31, 2014



TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES
DES FLUX DE TRÉSORERIE
PÉRIODE DE TROIS MOIS CLOS LE 31 AOÛT
THREE MONTHS PERIOD ENDED AUGUST 31

CONSOLIDETED STATEMENTS OF CASH FLOWS PÉRIODE DE SIX MOIS CLOS LE 31 AOÛT SIX MONTHS PERIOD ENDED AUGUST 31

(En dollars canadiens- Non-Audité) (In Canadian dollars- Unaudited)

(En dollars canadiens- Non-Audite)	-01-	•		• • • •	(In Canadian dollars- Unaudited)
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	2015 \$	2014 \$	/ 2015 \$	2014 \$	OPERATING ACTIVITIES
Perte nette et perte globale	(125 331)	(336 024)	(242 796)	(457 547)	Net and comprehensive loss
Éléments n'impliquant aucun mouvement de trésorerie :					Items not involving cash:
Rémunération et paiements à base d'actions	-	168 192	-	168 192	Share-based compensation
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	Gain on property, plant and equipment disposal
Amortissement des immobilisations corporelles	18 681	20 086	37 362	23 782	Amortization of property, plant and equipment
Impôts sur le bénéfice et impôts miniers différés	-	-		-	Deferred income and mining taxes
	(106 650)	(147 746)	(205 434)	(265 573)	
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	71 936	83 450	49 424	213 280	Net change in non-cash operating working capital items
	(34 714)	(64 296)	(156 010)	(52 293)	
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT					INVESTING ACTIVITIES
Dépôts à terme	400 000	(1 700 000)	400 000	970 000	Term deposits
Placements temporaires					Temporary investments
Crédit d'impôt et crédit d'impôts miniers encaissés	11 893		11 893		Tax credit and mining tax credit received
Encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation	50 024		100 029		Cash reserved for exploration and evaluation
Produit de la disposition d'immobilisations corporelles					Proceed on property, plant and equipement disposal
Acquisition d'immobilisations corporelles		20 753		(524 446)	Acquisition of property, plant and equipment
Frais de prospection et d'évaluation	(66 822)	(52)	(89 472)	(239 422)	Exploration and evaluation expenses
Participation d'un partenaire d'exploration		52		201 814	Participation of an exploration partner
	395 095	(1 679 247)	422 451	407 946	
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT					FINANCING ACTIVITIES
Dû à une société liée	(4 487)	(49 697)	(9 643)	(203 924)	Due to a related company
Dû à un partenaire d'exploration		-		-	Due to an exploration partner
Produit de l'émission d'actions		-		6 000	Proceed of share issuance
Frais d'émission d'actions		-		-	Share issuance expenses
	(4 487)	(49 697)	(9 643)	197 924	
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	355 894	(1 793 240)	256 798	157 728	CASH AND CASH EQUIVALENTS INCREASE
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, AU DÉBUT	35 918	2 159 948	135 014	208 980	CASH AND CASH EQUIVALENTS, BEGINNING OF YEAR
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, À LA FIN	391 812	366 708	391 812	366 708	CASH AND CASH EQUIVALENTS, END OF YEAR
La trésorerie et équivalents de trésorerie e	st composé	de l'encaisse.			Cash and cash equivalents consists of cash.



(en dollars canadien - non-audités)

NOTES TO CONDENSED INTERIM CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS AUGUST 31, 2015 AND 2014

(in Canadian dollars - unaudited)

1- STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Exploration Typhon Inc. (la « Société »), constituée en vertu de la Loi sur les sociétés par actions, est une société d'exploration dont les activités se situent au Canada. Son titre est transigé à la bourse de croissance TSX, sous le symbole TYP. Le siège social de la Société est situé au 255 boul. Curé-Labelle, suite 204, Laval (Québec), Canada, H7L 2Z9. La Société opère dans l'acquisition, l'exploration et le développement de propriétés minières, et elle détient des intérêts dans des propriétés au stade d'exploration situées au Canada.

La monnaie de présentation et la monnaie de l'ensemble des opérations de la Société est le dollar canadien, puisqu'il représente la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société exerce ses activités.

La Société n'a pas encore déterminé si les propriétés minières renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. L'exploration et la mise en valeur de gisements de minéraux impliquent d'importants risques financiers. Le succès de la Société dépendra d'un certain nombre de facteurs, entre autres, les risques reliés à l'exploration, à l'extraction et à la réglementation ainsi que les règlements en matière d'environnement et autres règlements.

La direction cherche périodiquement à obtenir du financement sous forme d'émission d'actions, d'exercice de bons de souscription et d'options d'achat d'actions afin de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers.

Bien que la direction ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les propriétés minières dans lesquelles la Société détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ses propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujetti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

1- STATUTE OF INCORPORATION, NATURE OF ACTIVITIES AND GOING CONCERN

Typhoon Exploration Inc. (the "Company"), incorporated under the Business Canadian Company's Act, is an exploration company operating in Canada. Its stock is trading on the TSX Venture Exchange on symbol TYP. The address of the Company's headquarters and registered office is 255 Cure-Labelle boul., Suite 204, Laval (Quebec), Canada, H7L 2Z9. The Company is in the business of acquiring, exploring and developing mining properties and it hold interests in properties at the exploration stage located in Canada.

The reporting currency and the currency of all operations of the Company is the Canadian dollar, since it represents the currency of the primary economic environment in which the Company operates.

The Company has not yet determined whether the mining properties have economically recoverable ore reserves. The exploration and development of mineral deposits involves significant financial risks. The success of the Company will be influenced by a number of factors including exploration and extraction risks and regulatory issues, environmental and other regulations.

Management periodically seeks additional forms of financing through the issuance of shares and the exercise of warrants and share purchase options to continue its operations, and in spite of the obtention in the past, there is no guarantee of success for the future. If the management is unable to obtain new funding, the Company may be unable to continue its operations, and amounts realized for assets may be less than amounts reflected in these financial statements

Although management has taken steps to verify titles of the mining properties in which the Company has an interest, in accordance with industry standards for the current stage of exploration of such properties, these procedures do not guarantee the Company's title. Property title may be subject to unregistered prior agreements and non-compliant with regulatory requirements.



(en dollars canadien - non-audités)

NOTES TO CONDENSED INTERIM CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS AUGUST 31, 2015 AND 2014

(in Canadian dollars - unaudited)

1- STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION (suite)

Les états financiers intermédiaires non audités ci-joints ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, où les actifs sont réalisés et les passifs acquittés dans le cours normal des activités et ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes de l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée. Ces ajustements pourraient être importants.

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration le 249 octobre 2015.

2- PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

Déclaration de conformité

Les présents états financiers intermédiaires non audités d'Exploration Typhon inc. ont été préparés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) applicable à la préparation des états financiers intermédiaires, incluant IAS 34, information financière intermédiaire. Les états financiers intermédiaires non audités devraient être lu en parallèle avec les états financiers annuels pour l'exercice terminé le 28 février 2015, qui ont été préparés selon les IFRS, publiées par l'IASB.

Les méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers intermédiaires.

Présentation des états financiers

Les états financiers ont été préparés conformément aux IFRS.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La Société présente dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse et les dépôts à terme ayant une échéance initiale égale ou inférieure à trois mois à compter de la date d'acquisition.

Placements temporaires

Les placements temporaires consistent en dépôts à terme et certificat de placement garanti auprès d'institutions financières ayant une échéance supérieure à trois mois à compter de la date d'acquisition.

1- STATUTE OF INCORPORATION, NATURE OF ACTIVITIES AND GOING CONCERN (continued)

The accompanying unaudited interim financial statements have been prepared on a going concern basis, which contemplates the realization of assets and liquidation of liabilities during the normal course of operations and do not reflect the adjustments to the carrying values of assets and liabilities, the reported revenues and expenses and statement of financial position classifications that would be necessary if the going concern assumption would not be appropriate. These adjustments could be material.

These financial statements were approved by the Board of Directors on October 29 2015.

2- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

Statement of Compliance

These unaudited interim financial statements of Typhoon Exploration Inc. have been prepared in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS) as issued by the International Accounting standards Board (IASB) applicable to the preparation of interim financial statements, including IAS 34, Interim Financial Reporting. The unaudited interim financial statements should be read in conjunction with the Corporation's audited annual financial statements for the year ended February 28, 2015, which were prepared in accordance with IFRS as issued by the IASB.

The accounting policies set out below have been applied consistently to all periods presented in these interim financial.

Financial Statements

The financial statements were prepared in accordance with IFRS.

Cash and Cash Equivalents

The Company presents cash and term deposits with original maturities of three months or less from acquisition date in cash and cash equivalents.

Temporary Investments

Temporary investments consist of term deposits and garanteed investment certificate with financial institutions with maturities of more than three months when purchased.



(en dollars canadien - non-audités)

NOTES TO CONDENSED INTERIM CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS AUGUST 31, 2015 AND 2014

(in Canadian dollars - unaudited)

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers

La Société a droit à un crédit d'impôt relatif aux ressources de 28 %(Depuis le 5 juin 2014) sur les dépenses d'exploration admissibles engagées dans la province de Québec. De plus, la Société a droit à un crédit d'impôts miniers équivalent à 16 % de 50 % des dépenses d'exploration admissibles, déduction faite du crédit d'impôt relatif aux ressources. Ces montants sont comptabilisés en fonction des estimations de la direction et à condition que la Société soit raisonnablement assurée qu'ils seront encaissés. À ce moment, le crédit d'impôt relatif aux ressources et le crédit d'impôts miniers sont portés en diminution des frais de prospection et d'évaluation.

Encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation

L'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation représente le produit de financements accréditifs non dépensés. Selon les restrictions imposées par ces sources de financement, la Société doit consacrer les fonds encaissés à la prospection et à l'évaluation de propriétés minières.

Actifs de prospection et d'évaluation

Les dépenses engagées avant que l'entité n'ait obtenu les droits légaux de prospecter une zone spécifique sont comptabilisées en charge. Les dépenses liées au développement des ressources minérales ne sont pas comptabilisées en tant qu'actifs de prospection et d'évaluation. Les dépenses liées au développement sont inscrites à l'actif seulement après que la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une zone spécifique aient été démontrées et lorsque les critères de comptabilisation d'IAS 16 Immobilisations corporelles ou d'IAS 38 Immobilisations incorporelles sont satisfaits.

Tous les coûts associés à l'acquisition de biens et aux activités d'exploration sont capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation. Les coûts capitalisés sont limités aux coûts reliés aux acquisitions et aux activités d'exploration pouvant être associés à la découverte de ressources minérales spécifiques, ce qui exclut les coûts liés à la production (frais d'extraction), et les frais d'administration et autres coûts indirects similaires. Les dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisées lorsqu'elles satisfont à tous les critères suivants :

SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

2

Tax Credit Related to Resources and Mining Tax Credit

The Company is entitled to a tax credit related to resources of 28% (since June 5, 2014) on eligible exploration expenses incurred in the province of Quebec. In addition, the Company is entitled to a mineral tax credit equal to 16% of 50% of eligible exploration expenditures, reduced of tax credit related to resources. These amounts are based on estimates made by management and provided that the Company is reasonably certain that they will be received. At that time, tax credit related to resources and mining tax credit are recorded as a reduction of exploration and evaluation expenses.

Cash Reserved for Exploration and Evaluation

Cash reserved for exploration and evaluation represents proceeds from flow-through financing not yet incurred in exploration. According to the requirements of those financings, the Company has to apply the funds received for mining exploration and evaluation activities.

Exploration and Evaluation Assets

Expenditures incurred before the entity has obtained the legal rights to explore a specific area are recognised as expenses. Expenditures related to the development of mineral resources are not recognised as exploration and evaluation assets. Expenditures related to the development are accounted as an asset only when the technical feasibility and commercial viability of a specific area are demonstrated and when recognition criteria of IAS 16 Property, Plant and Equipment or IAS 38 Intangible Assets are fulfilled.

All costs associated with property acquisition and exploration activities are capitalized as exploration and evaluation assets. Costs that are capitalized are limited to costs related to acquisition and exploration activities that can be associated with the discovery of specific mineral resources, and are not include costs related to production (extraction costs), and administrative expenses and other general indirect costs. Exploration and evaluation expenditures are capitalised when the following criteria are satisfied:



(en dollars canadien - non-audités)

NOTES TO CONDENSED INTERIM CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS AUGUST 31, 2015 AND 2014

(in Canadian dollars - unaudited)

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

- elles sont destinées à être utilisées pour la production de minerais;
- les propriétés ont été acquises et les dépenses ont été engagées en vue d'une utilisation durable; et
- elles ne sont pas destinées à être vendues dans le cours normal des affaires.

Les coûts reliés à l'acquisition des propriétés minières et aux dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisés par propriété jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les coûts capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation sont reclassés à titre d'actifs miniers en développement. Les actifs de prospection et d'évaluation sont soumis à un test de dépréciation avant le reclassement, et toute perte de valeur est alors comptabilisée.

La Société revoit périodiquement les faits et circonstances indiqués à la norme IFRS 6 indiquant la nécessité de soumettre les actifs de prospection et d'évaluation à des tests de dépréciation. Lorsque les faits et circonstances suggèrent que la valeur comptable d'un actif de prospection et d'évaluation peut excéder sa valeur recouvrable, l'actif est soumis à un test de dépréciation. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif (valeur actuelle des flux de trésorerie attendus). Lorsque la valeur recouvrable d'un actif de prospection et d'évaluation est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable par la comptabilisation d'une perte de valeur.

La valeur comptable des actifs de prospection et d'évaluation ne représente pas nécessairement la valeur présente ou future.

2- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

- are held for use in the production of mineral resources,
- the properties have been acquired and expenses have been incurred with the intention of being used on a continuing basis; and
- they are not intended for sale in the ordinary course of business.

Costs related to the acquisition of mining properties and to exploration and evaluation expenditures are capitalized by property until the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable. When the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrated, exploration and evaluation assets are reclassified as mining assets under development. Exploration and evaluation assets are assessed for impairment before reclassification, and any impairment loss recognised.

The Company reconsiders periodically facts and circumstances in IFRS 6 that require testing exploration and evaluation assets for impairment. When facts and circumstances suggest that the carrying amount of a exploration and evaluation asset may exceed its recoverable amount, the asset is test for impairment. The recoverable amount is the higher of fair value less costs for sale and value in use of the asset (present value of the future cash flows expected). When the recoverable amount of a exploration and evaluation asset is less than the carrying amount, the carrying amount of the asset is reduced to its recoverable amount by recording an impairment loss.

The carrying amount of exploration and evaluation assets do not necessarily represents present-time or future value.



(en dollars canadien - non-audités)

NOTES TO CONDENSED INTERIM CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS AUGUST 31, 2015 AND 2014

(in Canadian dollars - unaudited)

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus). Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède la valeur recouvrable. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué du cumul des pertes de valeur. Le coût historique tient compte de tous les coûts directement attribuables à l'acquisition. La Société répartit le montant initialement comptabilisé au titre d'un élément d'immobilisation à ses parties significatives et amortit séparément chacune des parties. Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revus chaque année et ajustés au besoin.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur les composantes qui ont des durées d'utilité homogène en recourant à la méthode dégressive selon les taux indiqués ci-après :

Immeuble	5 %
Mobilier et équipement d'exploration	20 %
Matériel roulant	30 %
Équipement informatique	30 %

Les gains ou les pertes découlant de la cession d'une immobilisation, qui sont déterminés en comparant le produit net tiré de la cession à la valeur comptable nette de l'actif, sont présentés comme gains ou pertes dans l'état de la perte nette et de la perte globale.

2- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Impairment of Long-lived Assets

Long-lived assets are tested for recoverability whenever events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable. The recoverable amount is the higher of its fair value less costs for sale and its value in use (present value of the future cash flows expected). An impairment loss is recognized when their carrying value exceeds the recoverable amount. The amount of the impairment loss is determined as the excess of the carrying value of the asset over its recoverable amount.

Property, Plant and Equipment

Property, plant and equipment are accounted for at historical cost less any accumulated impairment losses. The historical cost of property, plant and equipment comprises any acquisition costs directly attributable. The Company allocates the amount initially recognized in respect of an item of property, plant and equipment to its significant parts and depreciates separately each such part. Residual values, method of amortization and useful lives of the assets are reviewed annually and adjusted if appropriate.

Amortization of property, plant and equipment is based on each part of a property, plant and equipment which has similar useful life using declining method at the following rates:

Building	5%
Furniture and exploration equipment	20%
Rolling stock	30%
Computer equipment	30%

Gains and losses on disposals of property, plant and equipment are determined by comparing the proceeds with the net carrying amount of the asset and are included in the statement of net and comprehensive loss.



(en dollars canadien - non-audités)

NOTES TO CONDENSED INTERIM CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS AUGUST 31, 2015 AND 2014

(in Canadian dollars - unaudited)

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Les actifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement parmi les catégories suivantes : placements détenus jusqu'à leur échéance, disponibles à la vente, prêts et créances et à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVBRN »). Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. La comptabilisation à la date de transaction est utilisée.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que la direction de la Société a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Après la comptabilisation initiale, les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur. La Société n'a aucun actif financier désigné dans cette catégorie.

Disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente, ou qui ne sont pas classés dans les prêts et créances, dans les placements détenus jusqu'à leur échéance ni dans les actifs à la JVBRN. Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, les gains et les pertes non réalisés étant inclus dans les autres éléments de la perte globale jusqu'à ce qu'ils soient réalisés, moment où le gain ou la perte cumulé est transféré dans le résultat net. La Société n'a aucun actif financier désigné comme étant disponibles à la vente.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et ne sont pas détenus à des fins de transaction ni disponibles à la vente. Ces actifs sont initialement comptabilisés à la juste valeur, et ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation et les autres débiteurs sont classés comme prêts et créances.

2- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Financial Instruments

Financial assets are initially recognized at fair value and their subsequent measurement is dependent on their classification in the following categories: held-to-maturity investments, available-for-sale, loans and receivables and at fair value through profit or loss ("FVTPL"). Their classification depends on the purpose, for which the financial instruments were acquired or issued, their characteristics and the Company's designation of such instruments. Transaction date accounting is used.

Held-to-maturity investments

Held-to-maturity investments are non-derivative financial assets with fixed or determinable payments and fixed maturities that the Company's management has the intention and ability to hold to maturity. After initial recognition, held-to-maturity investments are measured at amortized cost using the effective interest method, less impairment loss. The Company has no held-to-maturity investment.

Available-for-sale

Available-for-sale financial assets are non-derivative financial assets that are designated as available-for-sale, or that are not classified as loans and receivables, held-to-maturity or at FVTPL. Available-for-sale financial assets are carried at fair value with unrealized gains and losses included in accumulated other comprehensive income until realized; the cumulative gain or loss is then transferred to profit or loss statement. The Company has no available-for-sale investment.

Loans and receivables

Loans and receivables are non-derivative financial assets with fixed or determinable payments that are not quoted in an active market and are not held for trading purposes or available for sale. These assets are initially recognized at fair value and subsequently measured at amortized cost using the effective interest method. Cash and cash equivalents, cash reserved for exploration and evaluation and other receivable are classified as loans and receivables.



(en dollars canadien - non-audités)

NOTES TO CONDENSED INTERIM CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS AUGUST 31, 2015 AND 2014

(in Canadian dollars - unaudited)

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVBRN »)

Les actifs financiers désignés comme étant à la JVBRN comprennent les actifs financiers détenus par la Société à des fins de prise de bénéfices à court terme, les dérivés qui ne se trouvent pas dans une relation de couverture admissible ainsi que les actifs volontairement classés dans cette catégorie, sous réserve de la satisfaction de certains critères. Ces actifs financiers sont évalués à la juste valeur, et tout profit ou toute perte qui en résulte est comptabilisé en résultat net. Les placements temporaires sont classés comme actifs financiers à la JVBRN.

Autres passifs

Les autres passifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement imputables. Ils sont ensuite évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs financiers autres que les instruments dérivés. Les créditeurs et charges à payer, le dû à une société liée et le dû à un partenaire d'exploration sont classés comme autres passifs.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Les coûts de transactions liés aux actifs financiers disponibles à la vente, aux placements détenus jusqu'à échéance et aux prêts et créances sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif et les coûts de transactions liés aux autres passifs sont comptabilisés en diminution de la valeur comptable du passif. Ils sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Méthode du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif ou d'un passif financier et d'affectation des produits d'intérêts ou des charges d'intérêts au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs estimatifs (y compris les coûts de transaction) sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier ou, si cela est approprié, sur une période plus courte.

2- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Financial Instruments (continued)

Financial asset at fair value through profit or loss ("FVTPL")

Financial assets at FVTPL includes financial assets held by the Company for short-term profit, derivatives not in a qualifying hedging relationship and assets voluntarily classified in this category, subject to meeting specified criterias. These assets are measured at fair value, with any resulting gain or loss recognized in the profit or loss statement. Temporary investments are classified as financial assets at FVTPL.

Other liabilities

Other liabilities are initially recognized at fair value less transaction costs directly attributable. Thereafter, they are measured at amortized cost using the effective interest method and include all financial liabilities, other than derivative instruments. Accounts payable and accrued liabilities, due to a related company and due to an exploration partner are classified as other liabilities.

Transaction costs

Transaction costs related to financial asset at fair value through profit or loss are recognised as expenses as incurred. Transaction costs related to available-for-sale financial assets, held-to-maturity investments and loans and receivables are added to the carrying value of the asset and transaction costs related to other liabilities are netted against the carrying value of liability. They are then recognized over the expected life of the instrument using the effective interest method.

Effective interest method

The effective interest method is a method of calculating the amortized cost of a financial asset/liability and of allocating interest income/expense over the relevant period. The effective interest rate is the rate that exactly discounts estimated future cash flows (including transaction costs) through the expected life of the financial asset/liability, or, if appropriate, a shorter period.



(en dollars canadien - non-audités)

NOTES TO CONDENSED INTERIM CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS AUGUST 31, 2015 AND 2014

(in Canadian dollars - unaudited)

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Provisions

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Rémunération et autres paiements à base d'actions

La Société comptabilise la charge de rémunération à base d'actions sur la période d'acquisition des droits aux options d'achat d'actions. Les options d'achat d'actions octroyées aux employés et aux administrateurs et le coût des services reçus en contrepartie sont évalués et constatés sur la base de la juste valeur en utilisant le modèle d'évaluation d'options Black-Scholes.

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en instruments de capitaux propres

Pour les transactions avec les parties autres que des membres du personnel, la Société évalue les biens ou les services reçus et l'augmentation de capitaux propres qui en est la contrepartie, directement, à la juste valeur des biens ou services reçus, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Lorsque la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle évalue la valeur et l'augmentation des capitaux propres qui en est la contrepartie, indirectement, par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

Actions accréditives

La Société considère qu'une émission d'actions accréditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires et la vente d'un droit à des déductions fiscales. La vente du droit aux déductions fiscales est évaluée au moyen de la méthode des valeurs résiduelles. Au moment où les actions accréditives sont émises, la vente de déductions fiscales est différée et présentée comme autre passif dans l'état de la situation financière. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées (dans la mesure où il y a l'intention d'y renoncer), la vente de déductions fiscales est comptabilisée en résultat comme une réduction des impôts différés et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour les écarts temporaires imposables qui proviennent de la différence entre la admissibles comptable des dépenses capitalisées à titre d'actif dans l'état de la situation financière et la valeur fiscale de ces dépenses.

2- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Provisions

A provision is recognized if, as a result of a past event, the Company has a present legal or constructive obligation that can be estimated reliably, and it is probable that an outflow of economic benefits will be required to settle the obligation.

Share-based Payment

The Company accounts for stock-based compensation over the vesting period of the rights to stock options. Share purchase options granted to employees and directors and the cost of services received are evaluated and recognized on fair value basis using the Black-Scholes option pricing model.

Equity-settled Share-based Payment Transactions

For transactions with parties other than employees, the Company measures the goods or services received, and the corresponding increase in equity, directly, at the fair value of the goods or services received, unless that fair value cannot be estimated reliably. When the Company cannot estimate reliably the fair value of the goods or services received, it measures their value, and the corresponding increase in equity, indirectly, by reference to the fair value of the equity instruments granted.

Flow-through Shares

The Company considers that the issue of flow-through shares is in substance an issue of common shares and the sale of tax deductions. The sale of tax deductions is measured using the residual method. At the time the flow-through shares are issued, the sale of tax deductions is deferred and presented as other liabilities in the statement of financial position. When eligible expenditures are incurred (as long as there is the intention to renounce them), the sale of tax deductions is recognized in the income statement as a reduction of deferred tax expense and a deferred tax liability is recognized for the taxable temporary difference that arises from the difference between the carrying amount of eligible expenditures capitalized as an asset in the statement of financial position and its tax base.



(en dollars canadien - non-audités)

NOTES TO CONDENSED INTERIM CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS AUGUST 31, 2015 AND 2014

(in Canadian dollars - unaudited)

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Bons de souscription

Dans le cadre de financements, la Société peut octroyer des bons de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action à un prix fixé lors de l'octroi pendant une période de temps donnée. Les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription au moyen de la méthode des justes valeurs relatives. La Société utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription.

Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés en augmentation du déficit de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Perte de base et diluée par action

La perte nette de base par action est calculée selon la moyenne pondérée des actions en circulation durant le trimestre. La perte nette par action diluée, qui est calculée selon la méthode du rachat d'actions, est égale à la perte nette de base par action en raison de l'effet anti-dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription.

Constatation des revenus

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date d'opération et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

2- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Warrants

Under financing, the Company may grant warrants. Each warrant entitles its holder to purchase one share at a price determined at grant for a certain period of time. Proceeds from placements are allocated between shares and warrants issued using the relative fair value method. The Company uses the Black-Scholes pricing model to determine fair value of warrants issued.

Share Issuance Expenses

Share issuance expenses are recorded as an increase of the deficit in the year in which they are incurred.

Basic and Diluated Loss per Share

The basic net loss per share is calculated using the weighted average of shares outstanding during the quarter. The diluted net loss per share, which is calculated with the treasury method, is equal to the basic net loss per share due to the anti-dilutive effect of share purchase options and warrants.

Revenue Recognition

Investment transactions are accounted for on the transaction date and resulting revenues are recognized using the accrual basis. Interest income is accrued based on the number of days the investment is held during the year.



(en dollars canadien - non-audités)

NOTES TO CONDENSED INTERIM CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS AUGUST 31, 2015 AND 2014

(in Canadian dollars - unaudited)

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Conventions d'options sur des propriétés minières

Les options sur des intérêts dans des propriétés minières acquises par la Société sont comptabilisées à la valeur de la considération monétaire déboursée, y compris tout autre avantage économique cédé, mais excluant l'engagement de dépenses futures. Puisque l'engagement des dépenses futures ne répond pas à la définition d'un passif, il n'est pas comptabilisé. Les dépenses sont comptabilisées uniquement lorsqu'elles sont engagées par la Société.

Lorsque la Société cède des intérêts dans ses propriétés minières, elle utilise la valeur comptable de la propriété avant la vente de l'option comme valeur comptable de la portion de la propriété conservée, et crédite toute considération monétaire reçue ainsi que la juste valeur d'autres actifs financiers à l'encontre de la valeur comptable de cette portion (avec tout excédent comptabilisé comme un gain en résultat).

Redevances sur les produits nets de fonderie

Les redevances sur les produits nets de fonderie ne sont généralement pas comptabilisées au moment de l'acquisition d'une propriété minière puisqu'elles sont considérées comme étant un passif éventuel. Les redevances ne sont comptabilisées que lorsqu'elles sont probables et qu'elles peuvent être évaluées avec une fiabilité suffisante.

Impôts sur le bénéfice et impôts miniers différés

Un impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et les montants utilisés à des fins fiscales à l'exception d'un impôt différé généré par la comptabilisation initiale d'un goodwill ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat imposable.

2- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Mining Properties Options Agreements

Options on interests in mining properties acquired by the Company are recorded at the value of the consideration paid, including other future benefit given up but excluding the commitment for future expenditures. Commitment for future expenditures does not meet the definition of a liability and thus are not accounted for immediatly. Expenditures are accounted for only when incurred by the Company.

When the Company sells interest in a mining property, it uses the carrying amount of the interest before the sale of the option as the carrying amount of the portion of the interest retained, and credits any cash consideration received and also fair value of other financial assets against the carrying of this portion (any excess is recognized as a gain in profit or loss).

NSR Royalties

The NSR royalties are generally not be accounted for when acquiring the mining property since they are deemed to be a contingent liability. Royalties are only accounted for when probable and can be measured with sufficient reliability.

Deferred Income and Mining Taxes

Deferred tax is recognized in respect of temporary differences between the carrying amounts of assets and liabilities and the amounts used for taxation purposes except when deferred income results from an initial recognition of goodwill or from initial recognition of assets or liabilities in a transaction that is not a business combination and that affects neither accounting nor taxable profit or loss at the time of the transaction.



(en dollars canadien - non-audités)

NOTES TO CONDENSED INTERIM CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS AUGUST 31, 2015 AND 2014

(in Canadian dollars - unaudited)

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Impôts sur le bénéfice et impôts miniers différés (suite)

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporelles lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture de présentation de l'information financière et qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au résultat imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporels sont censés être recouvrés ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts différés est constatée dans le résultat de l'exercice qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification. La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts différés si, selon les renseignements disponibles, il est probable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts différés ne sera pas matérialisée.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporelles déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. Les actifs d'impôts différés sont examinés à la date de clôture et sont réduits lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable.

Informations sectorielles

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur, soit l'acquisition, l'exploration et la mise en valeur de biens miniers. Toutes les activités de la Société sont menées au Canada.

Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

2- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Deferred Income and Mining Taxes (continued)

Deferred tax is measured at the tax rates that are expected to be applied to temporary differences when they will reverse, based on the laws that have been enacted or substantively enacted by the end of the reporting year and which, expected to apply to taxable income in the years during which those temporary differences are expected to be recovered or settled. The effect on deferred tax assets and liabilities of a change in tax rates is recognized in income or loss in the year that includes the enactment date. The Company establishes a valuation allowance against deferred income tax assets if, based on available information, it is probable that some or all of the deferred tax assets will not be realized.

A deferred tax asset is recognized for unused tax losses and deductible temporary differences, to the extent that it is probable that future taxable profits will be available against which they can be utilized. Deferred tax assets are reviewed at each reporting date and are reduced to the extent that it is no longer probable that the related tax benefit will be realized.

Segment disclosures

The Company currently operates in a single segment: the acquisition, exploration and development of mining properties. All of the Company's activities are conducted in Canada.

Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions

The preparation of financial statements in accordance with IFRS requires management to make estimates and assumptions that affect the application of accounting policies as well as the carrying amount of assets, liabilities, revenues and expenses. Actual results may differ from those estimates.

The estimates and underlying assumptions are reviewed regularly. Any revision to accounting estimates are recognized in the period during which the estimates are revised and in future periods affected by these revisions.



(en dollars canadien - non-audités)

NOTES TO CONDENSED INTERIM CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS AUGUST 31, 2015 AND 2014

(in Canadian dollars - unaudited)

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs (suite)

Dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation

Les actifs de prospection et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation lorsque les faits et circonstances suggèrent que leur valeur comptable peut excéder leur valeur recouvrable. Lorsque les faits et les circonstances suggèrent que la valeur comptable excède la valeur recouvrable, la Société doit évaluer. présenter et fournir des informations sur toute perte de valeur qui pourrait en résulter. Les indices de dépréciation de même que l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs de prospection et d'évaluation nécessitent une part significative de jugement. La direction prend en compte divers facteurs, notamment, sans s'v limiter, les ressources financières et humaines disponibles. les budgets d'exploration prévus, l'importance et les résultats des travaux antérieurement effectués, les tendances de l'industrie et de l'économie et le prix des substances minérales.

Évaluation du crédit d'impôt relatif aux ressources et du crédit d'impôts miniers

Les crédits d'impôts relatifs aux ressources et les crédits d'impôt miniers pour la période courante et les périodes antérieures sont évalués au montant qu'il est prévu de recevoir des autorités fiscales en utilisant les taux d'imposition et la législation en matière de fiscalité qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Des incertitudes existent en ce qui a trait à l'interprétation de la règlementation fiscale, de telle sorte que certaines dépenses pourraient être refusées par les autorités fiscales dans le calcul des crédits, ainsi que sur le montant et le moment du remboursement.

Le calcul de ces crédits implique nécessairement un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation et qu'un paiement aient été reçus des autorités fiscales dont ils relèvent. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôts miniers, aux actifs de prospection et d'évaluation et aux charges d'impôt sur le résultat lors d'exercices futurs.

2- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions (continued)

Impairment of exploration and evaluation assets

Exploration and evaluation assets shall be assessed for an impairment test when facts and circumstances suggest that their carrying amount may exceed recoverable amount. When facts and circumstances suggest that the carrying amount exceeds the revocable amount, the Company shall measure, present and disclosed any resulting impairment loss. Indications of impairment as well as the evaluation of recoverable amount of exploration and evaluation assets require significant judgment. Management considers various factors including, but are not limited to, financial and human resources available, exploration budgets planned, importance and results of exploration work done previously, industry and economic trends and price of minerals.

Valuation of credit related to resources and mining tax credit

Credit related to resources and mining tax credit for the current and prior periods are measured at the amount expected to be recovered from the taxation authorities using the tax rates and tax laws that have been enacted or substantively enacted at the statement of financial position date. Uncertainties exist with respect to the interpretation of tax regulations for which certain expenditures could be disallowed by the taxation authorities in the calculation of credits, and the amount and timing of their collection

The calculation of the Company's credits necessarily involves a degree of estimation and judgment in respect of certain items whose tax treatment cannot be finally determined until notice of assessments and payments have been received from the relevant taxation authority. Difference arising between the actual results following final resolution of some of these items and the assumptions made could necessitate adjustments to credit related to resources and to mining tax credit, exploration and evaluation assets and income tax expense in future periods.

(en dollars canadien - non-audités)

NOTES TO CONDENSED INTERIM CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS AUGUST 31, 2015 AND 2014

(in Canadian dollars - unaudited)

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs (suite)

Paiement fondé sur des actions

La juste valeur d'une option d'achat d'actions octroyée aux membres du personnel est établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes qui prend en compte le prix d'exercice et la durée prévue de l'option, le cours actuel de l'action sous-jacente, sa volatilité prévue, les dividendes prévus sur l'action et le taux courant d'intérêt sans risque pour la durée prévue de l'option. Les données d'entrées pour le calcul de la juste valeur comportent des estimations visant à aboutir à une approximation qui serait probablement reflétée dans un cours ou dans un prix d'échange négocié de l'option.

2- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions (continued)

Share-based Payment

The fair value of share purchase options granted to employees stock option is determined using Black-Scholes pricing model that takes into account the exercise price and expected life of the option, the current price of the underlying stock, its expected volatility, the expected dividends on the stock, and the current risk-free interest rate for the expected life of the option. The inputs used to determine the fair value are composed of estimates aim to approximate the expectations that likely would be reflected in a current market or negotiated exchange price for the option.

3- PLACEMENTS TEMPORAIRES

3- TEMPORARY INVESTMENTS

	31 août 2015 / August 31, 2015 \$	28 février 2015 / February 28, 2015 \$	
			Guaranteed investment certificate,
Dépôt à terme, portant intérêt au taux de			bearing interest at 1.60%, maturing in
1,60 %, échéant en juin 2016	1 300 000	1 500 000	June 2015
			Guaranteed investment certificate,
Dépôt à terme, portant intérêt au taux de			bearing interest at 1.60%, maturing
1,60 %, échéant en juin 2015	-	100 000	in June 2015
			Guaranteed investment certificate,
Dépôt à terme, portant intérêt au taux de			bearing interest at 1.60%, maturing in
1,60 %, échéant en juin 2015		100 000	_ June 2015
_	1 300 000	1 700 000	



(en dollars canadien – non-audités)

NOTES TO CONDENSED INTERIM CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS AUGUST 31, 2015 AND 2014

(in Canadian dollars - unaudited)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES			4- PROPERTY, PLANT AND EQUIPMENT			
	Terrain/ Land	Immeuble/ Building	Mobilier et équipement d'exploration /Furnitures Exploration Equipment	Matériel roulant / Rolling stock	Équipement informatique/ Computer equipment	Total
Coût / Cost						
Solde au 28 février 2015 / Balance as at February 28, 2015	8 509	229 870	368 906	17 000	23 250	647 535
Acquisition						
Disposition						
Solde au 31 août 2015/ Balance as at August 31,2015	8 509	229 870	368 906	17 000	23 250	647 535
Cumul des amortissements / Accumulated Amortization						
Solde au 28 février 2015 / Balance as at February 28, 2015		8 588	97 643	3 825	4 924	114 980
Solde au 31 août 2015/ Balance as at August 31,2015		14 098	124 770	5 801	7 673	152 342
Valeur nette comptable / Net book Value		17 030	124770	3 301	7 070	102 042
Solde au 28 février 2015 / Balance as at February 28, 2015	8 509	221 282	271 263	13 175	18 326	532 558
Solde au 31 août 2015/ Balance as at August 31,2015	8 509	215 772	244 136	11 199	15 577	495 193



(en dollars canadien - non-audités)

5-

NOTES TO CONDENSED INTERIM CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS AUGUST 31, 2015 AND 2014

(in Canadian dollars - unaudited)

ACTIFS DE PROSPECTION	I ET D'ÉVAL	UATION	5- EXPLORATION A	ND EVALUATION	N ASSETS
		31 août 2015 / August 31, 2015 \$	28 février 2015 / February 28, 2015 \$		
Propriétés minières		184 259	184 259	Mining propertie	es
Frais de prospection et d'évalu	ation	12 311 361	12 221 889	Exploration and	evaluation expenses
	_	12 495 620	12 406 148	<u> </u>	
Propriétés / Properties	Redevances Royalties	Canton Township	Solde au 28 février 2015 Balance as at February 28, 2015 \$	Augmentation Addition \$	Solde au 31 août 2015 Balance as at August 31, 2015 \$
Monexco (100 %)	1,5 %	Mc Corkill	2 435	-	2 435
Fayolle (50 %)	2 %	Aiguebelle	88 482	-	88 482
Aiguebelle-Goldfields (51%)	2 %	Aiguebelle	93 341	-	93 341
Destorbelle (50 %)	2 %	Aiguebelle	1	-	1
Ranger (100 %)	-	Clericy	-	-	-
Sommet (100%)	-	Clericy	<u> </u>		
			184 259		184 259

Frais de prospection et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses

	Solde au 28 février 2015 Balance as at February 28, 2015	Augmentation / Addition	Participation d'un partenaire d'exploration / Participation of an exploration partner	Crédit d'impôt et crédit d'impôts miniers / Tax credit and mining tax credit	Ajustement de crédit d'impôts miniers / Mining tax credit adjustment	Solde au 31 août 2015 / Balance as at August 31, 2015
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Monexco	1 349 011					1 349 011
Fayolle	9 780 504	19 796	-			9 800 300
Aiguebelle-Goldfields	1 092 374					1 092 374
Destorbelle	-					-
Ranger	-	44 188				44 188
Sommet		25 488				25 488
	12 221 889	89 472				12 311 361

(en dollars canadien - non-audités)

NOTES TO CONDENSED INTERIM CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS AUGUST 31, 2015 AND 2014

(in Canadian dollars - unaudited)

5- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)

Pour les trimestres clos les 31 août 2015 et 2014, les dépenses suivantes, associées à la découverte de ressources minérales, ont été comptabilisées dans les frais de prospection et d'évaluation.

	2015	2014
	\$	\$
Forage		
Analyse	9 253	45
Main-d'œuvre logistique	40 817	
Supervision des travaux	8 650	7
Frais généraux d'exploration	7 123	
Supervision en sous-traitance		
Géophysique	-	
Géologie	980	
	66 823	52
Crédit d'impôts relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers	-	-
Ajustement de crédit d'impôts miniers	-	-
Participation d'un partenaire d'exploration	-	(52)
	66 823	-
Solde au début	12 244 538	12 274 470
Solde à la fin	12 311 361	12 274 470

EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS(continued)

For the quarters ended as at August 31, 2015 and 2014, the following expenses, associated to discovery of mineral resources, have been included in the cost of exploration and evaluation expenses.

and ovaldation	experiede.	
2015	2014	
\$	\$	
	77 636	Drilling
10 111	58 577	Analysis
40 817	24 600	Logistic Labor
11 381	30 152	Work supervision
8 727	25 730	General exploration
	-	Subcontracted
1 711	-	Geophysics
16 725	22 727	Geology
89 472	239 422	
-	-	Tax credit related to resources and mining tax credit
-	-	Mining tax credit adjustment
-	(201 814)	Participation of an exploration partner
89 472	37 608	
12 221 889	12 236 862	Balance, beginning of year
12 311 361	12 274 470	Balance, end of year
		_

6- FACILITÉ DE CRÉDIT

La Société dispose d'une ligne de crédit par carte de crédit pour un montant maximum de 30 000 \$, portant intérêt au taux de 19,99 %. Ce crédit demeurera en vigueur tant et aussi longtemps que la Société respectera ses engagements. Au 31 août 2015, la Société dispose d'un montant inutilisé de 29 945 \$. Le solde de la ligne de crédit est présenté dans les créditeurs et charges à payer.

6- CREDIT FACILITY

5-

The Company has a credit line by credit card for a maximum amount of \$30,000. The credit line bears interest at 19.99%. This credit is available as long as the Company respects its commitments. As at August 31, 2015, the unused amount is \$29,945 The balance of the credit line is presented with accounts payable and accrued liabilities.



(en dollars canadien – non-audités)

NOTES TO CONDENSED INTERIM CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS AUGUST 31, 2015 AND 2014

(in Canadian dollars - unaudited)

7- CAPITAL-SOCIAL

Autorisé

Nombre illimité et sans valeur nominale

Actions de catégorie "A", votantes et participantes

Actions de catégorie "B", non votantes, non participantes, pouvant être émises en une ou plusieurs séries. Les administrateurs sont autorisés à fixer le nombre d'actions de chacune des séries et à déterminer les droits, privilèges, restrictions et conditions se rattachant aux actions de chacune des séries

7- CAPITAL STOCK

Authorized

Unlimited number and without par value

Class "A" shares, voting and participating

Class "B" shares, non-voting, non-participating, may be issued in one or more series. The directors are authorized to fix the number of shares in each serie and to determine the rights, privileges, restrictions and conditions appertaining to the shares of each serie.

Les mouvements dans le capital-social de catégorie "A" de la Société se détaillent comme suit : / Changes in Company Class "A" capital stock were as follows:

	31 août 2015 / August 31, 2015		28 février 2015 / February 28, 2015		
	Quantité Number	Montant Amount	Quantité Number	Montant Amount	
		\$		\$	
Solde au début	32 506 791	20 538 132	29 656 791	20 423 425	Balance, beginning of year
Financement accréditif	-	-	2 800 000	107 000	Flow-through financing
Bons de souscription exercés			50 000	7 707	Exercised warrants
Solde à la fin	32 506 791	20 538 132	32 506 791	20 538 132	Balance, end of year



(en dollars canadien - non-audités)

NOTES TO CONDENSED INTERIM CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS AUGUST 31, 2015 AND 2014

(in Canadian dollars - unaudited)

8- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE 8- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS SOUSCRIPTION

Options d'achat d'actions

La Société a instauré un régime d'options d'achat d'actions (le «régime») en vertu duquel des options peuvent être accordées à des dirigeants, administrateurs, employés, consultants ainsi qu'à des fournisseurs de services de la Société

Les mouvements dans les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit :

31 août 2015 / August 31, 2015

Share Purchase Options

The Company has established a stock option plan (the "plan") pursuant to which options to purchase shares may be granted to certain officers, directors, employees and consultants as well as suppliers of the Company.

Changes in Company share purchase options were as follows:

28 février 2015 / February 28, 2015

	3			,	
	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré	
		Weighted average exercise price		Weighted average exercise price	
		\$		\$	
Solde au début	4 260 000	0,10	1 485 000	0,11	Balance, beginning of year
Octroyées	-	-	2 875 000	0,09	Granted
Expirées			(100 000)	0,10	Expired
Solde à la fin	4 260 000	0.10	4 260 000	0,10	Balance, end of year
Options exerçables à la fin de l'exercice	4 260 000		4 260 000	0,10	Options exercisable at the end of the year
		31 août 2015 / August 31, 2015 \$	28 février 2015 / February 28, 2015 \$		
La moyenne pondérée des options octroyées	de la juste vale	ur 0,10	0,08	The weighted avera	ge fair value of options



NOTES TO CONDENSED INTERIM CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS AUGUST 31, 2015 AND 2014

(in Canadian dollars - unaudited)

(en dollars canadien - non-audités)

8- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE 8- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS SOUSCRIPTION (suite) (continued)

Les tableaux ci-après résument l'information relative aux options d'achat d'actions octroyées en vertu du régime.

The following tables summarize the information relating to the share purchase options granted under the plan.

Options en circulation au 31 août 2015 Options Outstanding as at August 31, 2015	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée Weighted average remaining contractual life	Prix de levée Exercise price \$
50 000	0,1 ans / years	0,10
100 000	0,1 ans / years	0,12
100 000	3,9 ans / years	0,125
75 000	4,1 ans / years	0,125(1)
150 000	4,5 ans / years	0,125(1)
300 000	5,4 ans / years	0,125(1)
210 000	6,0 ans / years	0,125(1)
450 000	7,6 ans / years	0,10
1 425 000	8,5 ans / years	0,12
<u>1 350 000</u>	9,4 ans / years	0.05
<u>4 260 000</u>		

⁽¹⁾ Au cours de l'exercice terminé au 28 février 2015, la Société a diminué le prix de levée de 735 000 option à 0,125\$./During the year ended at February 28,2015, the Company decreased the exercise price of 735,000 option to \$ 0.125

Bons de souscription

Warrants

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit :

uit : 31 août 2015 / Changes in Company warrants were as follows:

28 février 2015 /

	August 31, 2015		February 28, 2015		
	Quantité Number	Prix de souscription moyen pondéré	Quantité Number	Prix de souscription moyen pondéré	
		Weighted average exercise price		Weighted average exercise price	
		\$		\$	
Solde au début	2 810 000	0,11	1 460 000	0,12	Balance, beginning of year
Octroyés			1 400 000	0,10	Granted
Exercés		-	(50 000)	0,12	Exercised
Solde à la fin	2 810 000	0.11	2 810 000	0,12	Balance, end of year
Bons de souscription exerçables à la fin de l'exercice	2 810 000	0,11	2 810 000	0,11	Warrants exercisable at the end of the year



(en dollars canadien - non-audités)

NOTES TO CONDENSED INTERIM CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS AUGUST 31, 2015 AND 2014

(in Canadian dollars - unaudited)

8- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE 8- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS SOUSCRIPTION (suite) (continued)

Les tableaux ci-après résument l'information relative aux bons de souscription en circulation.

Bons de souscription en circulation au 31 août 2015/ Warrants Outstanding as at August 31, 2015

> 1 410 000 1 400 000

9- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société a signé un contrat de gestion avec Ressources Lutsvisky inc. (Lutsvisky), une société dont l'actionnaire unique est le président d'Exploration Typhon inc. (Typhon). Ce contrat de services, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2009, prévoit la gestion des projets d'exploration minière de la Société et sa durée est indéterminée.

Dans le cadre de cette entente, Lutsvisky engagera l'ensemble des dépenses encourues dans le cadre des projets d'exploration et elle facturera les coûts à Typhon en majorant ses dépenses de 15 %.

Advenant le cas où Typhon résilie le contrat, elle devra payer un montant égal à 15 % du montant du programme d'exploration de l'année en cours et une pénalité de 5 % par année, pour les trois années suivant la date de la résiliation du contrat.

The following tables summarize the information relating to the warrants outstanding.

Prix Price \$	Date d'expiration / Expiry Date
0.12	Décembre 2015 / December 2015
0.10	Décembre 2015 / December 2016

9- RELATED PARTY TRANSACTIONS

The Company signed an agreement with Ressources Lutsvisky Inc. (Lutsvisky), a company whose sole shareholder is also president of Typhoon Exploration Inc. (Typhoon). This agreement, effective since January 1st, 2009, provides for the management of mining exploration projects of the Company and its duration is indefinite.

In relation with that agreement, Lutsvisky will incur all of the expenses relating to the exploration projects and will invoice them to Typhoon with a 15% gross-up.

In the case of a contract cancellation by Typhoon, it will have to pay an amount equal to 15% of the exploration program of the year and a 5% yearly penalty for three years after the cancellation of the contract.



(en dollars canadien - non-audités)

NOTES TO CONDENSED INTERIM CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS AUGUST 31, 2015 AND 2014

(in Canadian dollars - unaudited)

9- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

Le tableau suivant présente les opérations conclues avec Lutsvisky au cours des trimestres clos le 31 août

	2015 \$	2014 \$
Frais de prospection et d'évaluation	66 319	52
Frais généraux d'administration	5 894	9 483
Télécommunications	552	584
Acquisition d'équipements d'exploration	-	-

Au 31 août 2015, Lutsvisky avait en main une avance de 6 454\$ présenté distinctement à l'état de la situation financière.

Au cours du trimestre, la société a encourus des frais de location au montant de 3 828\$ auprès d'une société dirigé par le président M. David Mc Donald. Aucun montant n'est à payer au 31 août 2015.

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées en fonction de leur valeur de transaction, soit le montant de la contrepartie convenu entre les parties aux accords.

Par ailleurs, la Société a signé un contrat d'emploi avec son président. La Société s'est engagée à lui verser un salaire annuel de 150 000 \$ tant et aussi longtemps qu'il sera à l'emploi de la Société. Son salaire sera indexé annuellement selon l'indice des prix à la consommation.

En vertu de cette entente, si un projet était porté au stade de préfaisabilité, le président de la Société recevrait 1 000 000 d'actions de la Société ou l'équivalent en argent.

Si un projet était porté au stade de la production, celui-ci recevrait à cette date, 1 500 000 actions de la Société ou l'équivalent en argent.

9- RELATED PARTY TRANSACTIONS (continued)

The table below presents related party transactions concluded with Lutsvisky during the quarters ended August 31.

2015 \$	2014 \$	
87 258	239 422	Exploration and evaluation expenses
26 172	27 083	General administrative expenses
1 112	1 289	Telecommunications
-	316 200	Acquisition of exploration equipment

As at August 31, 2015, Lutsvisky, was holding a lead of \$6,454, presented distinctively at statement of financial position.

During the quarter, the Company incurred rental expenses for the amount of \$ 3,828 with another company headed by Mr. David Mc Donald. Any amount is payable August 31, 2015 in relation with this transaction.

The transactions are in the normal course of operations and are measured at the transaction value, which is the amount of consideration established and agreed by the related parties.

The Company signed an employment contract with its president. The Company has to pay him an annual salary of \$150,000 as long as he is an employee of the Company. His salary will be indexed annually according to consumer price index.

In accordance with this agreement, if a project was brought to the pre-feasibility stage, the president of the Company would receive 1,000,000 shares of the Company or an equivalent amount in cash.

If a project was brought to the production stage, he would receive at that date 1,500,000 shares of the Company or an equivalent amount in cash.



(en dollars canadien - non-audités)

NOTES TO CONDENSED INTERIM CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS AUGUST 31, 2015 AND 2014

RELATED PARTY TRANSACTIONS (continued)

1,500,000 common shares;

purchase options plan of the Company.

indemnity, at his election:

i)

iii)

In the case of a change of control of the Company,

Typhoon Exploration Inc. is committed to pay to the

president of the Company one of the following leaving

1% of the gross value of mining deposits;

The equivalent of three times the base salary in

(in Canadian dollars - unaudited)

9- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

Dans le cas d'un changement de contrôle de la Société, Exploration Typhon inc. s'engage à verser au président de la Société la prime de séparation suivante, au choix de celui-ci :

- l'équivalent de trois fois le salaire de base au comptant:
- ii) 1 500 000 actions ordinaires;
- iii) un pourcent (1%) de la valeur brute des dépôts miniers :

De plus, la Société s'engage à ce que le président puisse continuer sa participation au régime d'options d'achat d'actions.

Le tableau suivant présente la rémunération payée ou payable aux membres du conseil d'administration et aux principaux dirigeants d'Exploration Typhon inc. In addition, the Company is committed to allow the president to continue to participate to the share

The following table presents the compensation paid or payable to the Board of Directors and key executives of Typhoon Exploration Inc.

	2014	2013	
	\$	\$	
Salaires et charges sociales	80 397	79 738	Salaries and fringe benefits
Rémunération à base d'actions	-	55 000	Share-based compensation

11-

9-

10- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

10- COMPARATIVE FIGURES

SUBSEQUENT EVENTS

Certain comparative figures have been reclassified to conform with the presentation used in the current year.

11- ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

- a) Des travaux de prospection ont débuté sur le projet Monexco à Chibougamau.
- a) Prospecting work began on the Monexco project in Chibougamau.

